

les 189 économies couvertes par le rapport. D'après la source, les entrepreneurs locaux de 123 pays ont constaté une amélioration de l'environnement réglementaire dans leur pays au cours de l'année écoulée. Entre les mois de juin 2013 et juin 2014, le rapport qui couvre 189 économies à travers le monde, a recensé 230 réformes relatives aux affaires, dont 145 visant à réduire la complexité et les coûts liés à la réglementation des entreprises, et 85 autres visant à renforcer les institutions juridiques. Depuis 2005, tous les pays de la région ont amélioré l'environnement.

Afrique subsaharienne sont apparus sur la liste annuelle des 10 économies qui ont fait le plus de progrès, selon les indicateurs de mesure de Doing Business. Certains l'ont même été à plusieurs reprises - le Burundi, la République de Cabo Verde, la Côte d'Ivoire et le Rwanda. « Les économies d'Afrique subsaharienne ont fait des progrès notables ces 10 dernières années en réduisant les contraintes réglementaires relatives à l'environnement des affaires », a déclaré Melissa Johns, Conseillère du Groupe des indicateurs mondiaux, Économie du développe-

tendue des données de trois des 10 thèmes abordés, et il est prévu d'en élargir cinq autres l'année prochaine. En outre, le classement de la facilité à faire des affaires est désormais basé sur l'index de la distance de la frontière. Cette mesure montre à quel niveau chaque économie se situe par rapport aux meilleures pratiques mondiales en matière de réglementation des affaires. Un score plus élevé indique un environnement d'affaires plus efficace et des institutions juridiques plus solides.

ZACHARI BADDJI

transparence. Pourquoi se gêner ? vous n'avez pas Eximbank et vous n'avez pas de centre de conférences », a martelé Mahammed Boun Abdallah Dionne. Et de poursuivre : « On veut ou on ne veut pas un centre de Conférences ? On a une société turque qui a réalisé le centre en onze mois. Je pense que l'heure est à saluer et à encourager le promoteur de l'initiative car cela a été monté dans la transparence ». Pour rappel, le Forum civil avait indexé « des irrégularités et une nébuleuse », sur notamment l'absence d'appel d'offres constatée dans l'attribution du projet architectural, le flou sur le coût exact et le montage financier dudit centre.

Z. BADDJI

GRAND ECOSYSTÈME MARIN DU COURANT DES CANNARIES

La qualité de l'eau et la surexploitation des ressources, de véritables menaces

Une consultation nationale a été organisée le mercredi 29 octobre 2014 par le ministère de la Pêche et des Affaires maritimes, sur le plan d'action stratégique du projet de protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLIME), qui concerne les sept pays : le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Maroc et le Sénégal. Cette zone maritime de plus de 5400 km appartenant auxdits pays, est aujourd'hui menacée par la surexploitation des ressources halieutiques, la dégradation de la qualité de l'eau.

« Cet écosystème est fortement menacé à cause d'usages multiples. Nous avons analysé, dans le cadre d'un processus d'analyses diagnostique sans complaisance, l'ensemble des écosystèmes répertoriés et nous avons identifié comme menaces la dégradation des ressources halieutiques, notamment la surexploitation des poissons pélagiques côtiers, la tarification et la surexploitation des ressources démersales. Nous

avons répertorié la vulnérabilité de certaines ressources comme les oiseaux marins. Il y a la dégradation des habitats qui sont des écosystèmes assez riches pour la survie des populations marines, mais aussi la détérioration de la qualité de l'eau », souligne Brame Samba, responsable de l'unité régionale de coordination du CCLIME. Selon M. Samba, l'écosystème marin du plan des Canaries est parmi les 64 grands écosystèmes marins répertoriés dans le monde sur une vaste zone maritime qui va du Maroc jusqu'à la Guinée, en passant par les îles du Cap-Vert.

Quant à M. Oumar NDIAYE, Secrétaire Général du ministère de la Pêche et de l'Économie maritime, il avance : « Ce projet, financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et les pays participants (Sénégal, Mauritanie, Maroc, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Cap-Vert) et d'autres partenaires, qui est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUF), peut jouer un rôle important dans le processus de l'

exploitation durable de nos ressources ». Selon M. Ndiaye, le projet CCLIME constitue un levier important dans la création des richesses et la gouvernance des pêches et un élément de réponse à la détérioration de l'écosystème marin et côtier à une échelle pertinente. Patrick David, représentant de la FAO, estime que l'objectif du projet est d'aider ces pays à réunir les connaissances et à renforcer les capacités afin d'établir des mécanismes adéquats de bonne gouvernance pour gérer de façon durable le Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries.

« Le projet vise ainsi à inverser la tendance de la dégradation de cet écosystème, causée par la surpêche, la modification des habitats et les changements intervenus dans la qualité de l'eau, en adoptant une gestion basée sur l'approche écosystémique », poursuit le représentant de la FAO. Rappelons que ces pays ont collectivement un littoral de plus de 5400 km et une surface océanique supérieure à 2 millions de km² dans le cadre de leur zone économique exclusive (ZEE). Et le projet, financé à hauteur de 6 millions 500 dollars Us, vise à per-

mettre aux pays participants de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires sur la pêche, les menaces sur la biodiversité et la qualité de l'eau par des réformes de gouvernance, mais aussi à l'aide d'investissements et de programmes de gestion.

Une production annuelle de 3 millions de tonnes de poissons

« Le CCLIME rentre dans l'un des écosystèmes d'upwelling du courant côtier océanique, réputé pour sa forte productivité biologique alors que la région ne couvre que de 2 à 3% de la surface océanique mondiale et génère 8% de la productivité primaire des océans de la planète. Le CCLIME héberge d'importantes populations de petits pélagiques, d'espèces démersales et de thonnides dont l'ensemble représente entre 20 et 30% des ressources halieutiques mondiales exploitées. La production annuelle peut atteindre 3 millions de tonnes, et constitue le taux de production le plus élevé de tous les grands écosystèmes marins africains », précise-t-on dans le document remis à la presse.

Massairé DIA